



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 9 juillet 2018 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-07-2018 **

Site concerné :

Lot : 2 867 994
Adresse : 67, rue Langevin
Zone : H-218

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur le nombre de bâtiments accessoires de même type et la superficie totale des bâtiments accessoires à une habitation unifamiliale isolée et viserait à :

- Permettre deux remises sur la même propriété alors que le Règlement #340-2010 sur le zonage et PIIA stipule que chaque bâtiment ou construction accessoire n'est autorisé qu'une seule fois;
- Permettre l'empiètement d'une remise dans un espace de stationnement alors que le Règlement #340-2010 sur le zonage et PIIA stipule qu'un espace de stationnement doit être accessible en tout temps et à cette fin, laissé libre de tout objet (autre qu'un véhicule automobile) et de toute accumulation de neige;

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Isidore ce 19 juin 2018.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 19^e jour de juin 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour de juin 2018
